

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 octobre 2017

#### **OBJET :**

**Aliénation d'une parcelle communale cadastrée AS 50**

**Rapporteur : Mme COLME**  
Délibération n°9

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Lors de sa séance du 5 décembre 2016, le Conseil municipal a décidé l'appropriation du bien sans maître cadastré AS 50 et son incorporation dans le domaine communal.

Ce terrain non bâti référencé AS 50 au cadastre d'une superficie de 2 235 m<sup>2</sup>, lieu dit « Au dessus des Longues Raies Ouest » est situé en zone 2AU dans le Plan Local d'Urbanisme. Il a été proposé à la Métropole du Grand Nancy d'acquérir ce terrain dans le cadre de l'aménagement des plaines Rive Droite. Or, la Métropole du Grand Nancy a accepté cette acquisition et a chargé l'établissement public foncier de Lorraine (EPFL) de cette opération pour son compte.

La valeur foncière de ce terrain a été estimée 21 250 € par la Direction Générale des Finances Publiques.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la commission « urbanisme-travaux-voirie » du 28 septembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'accepter la cession de la parcelle communale cadastrée section AS 50 au bénéfice de l'EPFL, sis rue Robert Blum – BP 245, 54701 Pont-à-Mousson, moyennant le prix de 21 250 € hors droits et taxes,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié et toute pièce qui se rapporte à ladite aliénation ;
- de confier la rédaction de l'acte à l'office notarial Grandjean-Marchal sis 22 rue du Haut Bourgeois à Nancy, ou à défaut au notaire choisi par l'acquéreur.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 octobre 2017.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**

**Maire**



**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	6 octobre 2017
- Convocation distribuée le :	6 octobre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	20 octobre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	15 décembre 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- M. CLOMES à M. LEINSTER
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME PAGELOT

**Pour extrait**

Michel BREUILLE,  
Maire

